

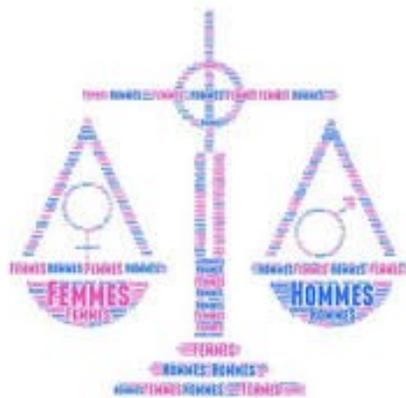


# RAPPORT SUR LA SITUATION EN MATIERE D'EGALITE FEMMES ET HOMMES

\*\*\*\*\*

**Année 2023**

\*\*\*\*\*



**Rapport de présentation préalable  
au projet de budget  
pour l'exercice 2024**

# 1 INTRODUCTION

Depuis la loi du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes (art. 61), les collectivités territoriales et établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre de plus de 20 000 habitants ont l'obligation de présenter chaque année un rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes.

L'égalité entre les femmes et les hommes est une politique publique portée par les convictions de celles et ceux qui en ont la responsabilité. C'est l'occasion de saluer l'engagement et le travail des élu(e)s, des services qui font exister cette politique publique comme un enjeu territorial majeur. La conquête de cette égalité est un objectif qui sera atteint grâce à l'appui de toutes les actrices et tous les acteurs engagés sur cette question.

Cette nouvelle édition de ce rapport se compose de deux parties. La première concerne le bilan des actions conduites au titre des ressources humaines de la collectivité territoriale. La seconde concerne le bilan des politiques publiques mises en œuvre sur le territoire pour favoriser l'égalité entre les femmes et les hommes

## Table des matières

1	INTRODUCTION.....	2
2	LES REFERENCES REGLEMENTAIRES.....	4
3	EGALITE ET RESSOURCES HUMAINES.....	6
3.1	REPARTITION DES EFFECTIFS.....	7
3.1.1	LA REPARTITION DES EFFECTIFS PAR STATUT.....	8
3.1.2	LA REPARTITION DES EFFECTIFS PAR TEMPS DE TRAVAIL.....	9
3.1.3	LA REPARTITION DES EFFECTIFS PAR FILIERE.....	10
3.2	L'EVOLUTION DE LA CARRIERE DES TITULAIRE ET DES CDI.....	11
3.3	LE PLAN ORSEC.....	12
3.4	L'ARTICULATION ENTRE VIE PROFESSIONNELLE ET VIE PERSONNELLE DES AGENTS TITULAIRES ET CDI.....	13
3.5	AGIR POUR L'EGALITE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES AU SEIN DE LA COLLECTIVITE ET DE SES ETABLISSEMENTS.....	14
4	EGALITE ET ACTIONS PUBLIQUES.....	18
4.1	LE 8 MARS 2023 : Journée internationale des droits de la femme.....	19
4.2	EGALITE ET SANTE.....	25
4.3	EGALITE ET EDUCATION.....	28
4.4	EGALITE ET SPORT.....	36
4.5	EGALITE ET PREVENTION DES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES.....	37
4.6	EGALITE ET INSERTION.....	39
4.7	EGALITE ET POLITIQUE DE LA VILLE.....	40
4.7.1	PILIER COHESION SOCIALE.....	40
4.7.2	PILIER AMELIORATION DU CADRE DE ET RENOUVELLEMENT URBAIN.....	41
4.7.3	PILIER DÉVELOPPEMENT DE L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE ET DE L'EMPLOI.....	41
5	CONCLUSION.....	43

## 2 LES REFERENCES REGLEMENTAIRES

### **Article D2311-16 du code général des collectivités territoriales**

I. - En application de l'article L. 2311-1-2, le maire ou le président de l'établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre présente respectivement au conseil municipal ou au conseil communautaire un rapport annuel sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes sur son territoire.

II. - Le rapport fait état de la politique de ressources humaines de la commune ou du groupement en matière d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes. A cet effet, il reprend notamment les données du rapport, présenté en comité technique comme prévu à l'article 51 de la loi n° 2012-347 du 12 mars 2012, relatives au recrutement, à la formation, au temps de travail, à la promotion professionnelle, aux conditions de travail, à la rémunération et à l'articulation entre vie professionnelle et vie personnelle.

Le rapport comporte également un bilan des actions menées et des ressources mobilisées en matière d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes et décrit les orientations pluriannuelles. Ce bilan et ces orientations concernent notamment les rémunérations et les parcours professionnels, la promotion de la parité dans le cadre des actions de formation, la mixité dans les filières et les cadres d'emplois, l'articulation entre vie professionnelle et vie personnelle, la prévention de toutes les violences faites aux agents sur leur lieu de travail et la lutte contre toute forme de harcèlement.

III. - Le rapport présente les politiques menées par la commune ou le groupement sur son territoire en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes, telles que définies à l'article 1er de la loi n° 2014-873 du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes. Il fixe des orientations pluriannuelles et des programmes de nature à favoriser l'égalité entre les femmes et les hommes.

Ce rapport comporte un bilan des actions conduites à cette fin dans la conception, la mise en oeuvre et l'évaluation des politiques publiques de la commune ou du groupement. Il présente notamment le suivi de la mise en oeuvre de la clause d'égalité dans les marchés publics. Il peut comporter également une analyse de la situation économique et sociale en matière d'inégalités entre les femmes et les hommes dans la commune ou le groupement, à partir d'un diagnostic fondé sur les

interventions relevant de sa compétence et sur les données des bénéficiaires de ses politiques.

Le rapport recense les ressources mobilisées à cet effet.

Conformément à **l'article 7 du décret n° 2015-761 du 24 juin 2015**, les présentes dispositions s'appliquent aux budgets présentés à compter du 1er janvier 2016.

### **Loi n° 2014-873 du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes**

#### **Article 1 :**

L'Etat et les collectivités territoriales, ainsi que leurs établissements publics, mettent en oeuvre une politique pour l'égalité entre les femmes et les hommes selon une approche intégrée. Ils veillent à l'évaluation de l'ensemble de leurs actions.

La politique pour l'égalité entre les femmes et les hommes comporte notamment :

- 1° Des actions de prévention et de protection permettant de lutter contre les violences faites aux femmes et les atteintes à leur dignité ;
- 2° Des actions visant à renforcer la lutte contre le système prostitutionnel ;
- 3° Des actions destinées à prévenir et à lutter contre les stéréotypes sexistes ;
- 4° Des actions visant à assurer aux femmes la maîtrise de leur sexualité, notamment par l'accès à la contraception et à l'interruption volontaire de grossesse ;
- 5° Des actions de lutte contre la précarité des femmes ;
- 6° Des actions visant à garantir l'égalité professionnelle et salariale et la mixité dans les métiers ;
- 7° Des actions tendant à favoriser une meilleure articulation des temps de vie et un partage équilibré des responsabilités parentales ;
- 8° Des actions visant à favoriser l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et aux fonctions électives, ainsi qu'aux responsabilités professionnelles et sociales ;
- 9° Des actions visant à garantir l'égalité de traitement entre les femmes et les hommes et leur égal accès à la création et à la production culturelle et artistique, ainsi qu'à la diffusion des oeuvres

**Décret n° 2015-761 du 24 juin 2015 relatif au rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes intéressant les collectivités territoriales**

**Article 1 :**

Publics concernés : collectivités territoriales et établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) de plus de 20 000 habitants, ensemble de la population.

Objet : élaboration d'un rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes dans les collectivités territoriales, préalablement à la préparation de leur budget.

Entrée en vigueur : les dispositions du présent décret s'appliquent aux budgets présentés par ces collectivités territoriales et EPCI de plus de 20 000 habitants à compter du 1er janvier 2016 et, pour les régions issues de regroupements au titre de la loi n° 2015-29 du 16 janvier 2015 relative à la délimitation des régions, aux élections régionales et départementales et modifiant le calendrier électoral, à compter du 1er janvier 2017

Envoyé en préfecture le 27/03/2024

Reçu en préfecture le 27/03/2024

Publié le

S<sup>2</sup>LO

ID : 974-219740123-20240320-DCM\_240320\_002-DE

### 3 EGALITE ET RESSOURCES HUMAINES

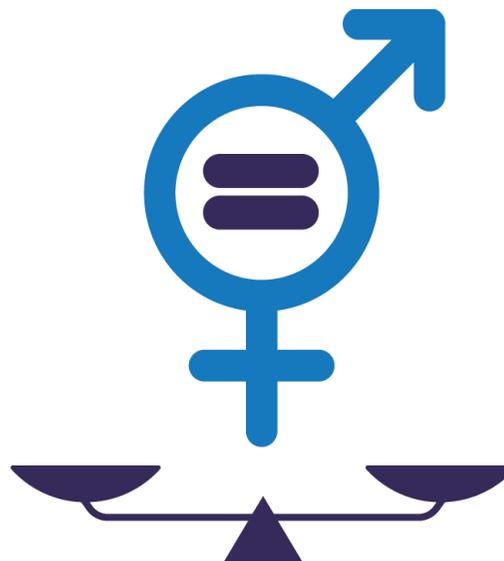
Envoyé en préfecture le 27/03/2024

Reçu en préfecture le 27/03/2024

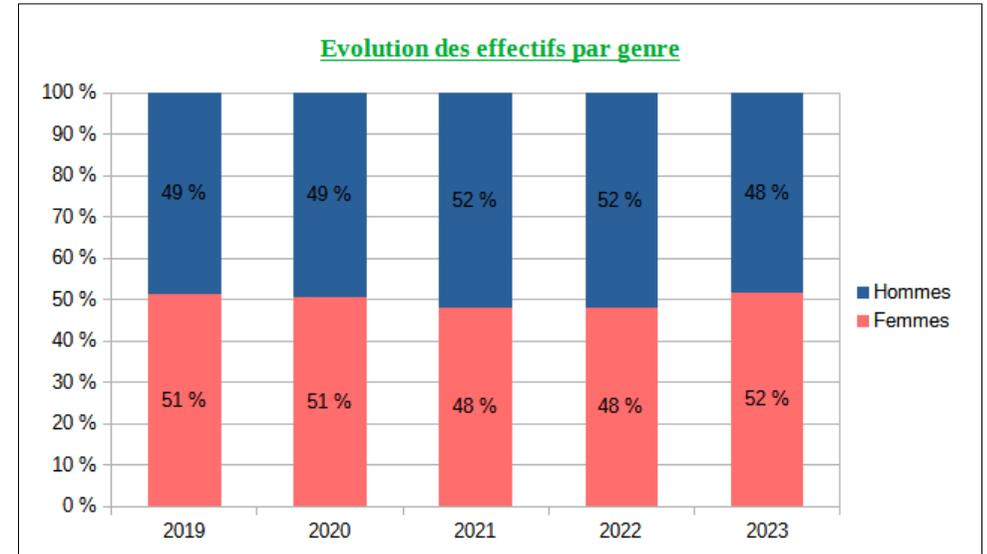
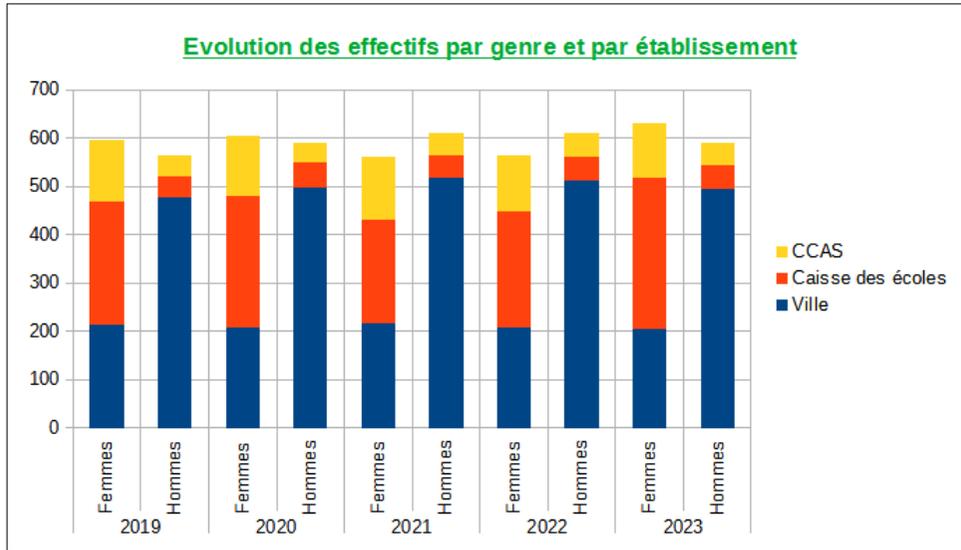
Publié le

S<sup>2</sup>LO

ID : 974-219740123-20240320-DCM\_240320\_002-DE



### 3.1 REPARTITION DES EFFECTIFS



Répartition effectif										
	2019		2020		2021		2022		2023	
	Femmes	Hommes								
Ville	213	477	209	498	217	519	208	513	206	496
Caisse des écoles	255	44	270	52	213	45	241	47	313	48
CCAS	128	42	126	41	132	46	114	51	113	47
<b>Total</b>	<b>596</b>	<b>563</b>	<b>605</b>	<b>591</b>	<b>562</b>	<b>610</b>	<b>563</b>	<b>611</b>	<b>632</b>	<b>591</b>
<b>Total général</b>	<b>1159</b>		<b>1196</b>		<b>1172</b>		<b>1174</b>		<b>1223</b>	

L'effectif est composé des titulaires, CDI<sup>1</sup>, CDD<sup>2</sup>, PEC<sup>3</sup>, apprentis, adultes relais et aides à domicile. Au cours de la période 2019-2022, nous constatons que l'effectif global de la collectivité tous établissements confondus a diminué une année sur deux. La part des femmes et des hommes reste stable dans la même proportion. En 2023, l'effectif augmente. La tendance s'inverse laissant place à une présence majoritaire des femmes.

Nous notons qu'un effectif à la prédominance masculine à la Ville est contre-balançé par un effectif à prédominance féminine à la Caisse des écoles, établissement vers lequel a été transféré le personnel des écoles.

1 Contrat à Durée Indéterminée  
 2 Contrat à Durée Déterminée  
 3 Parcours Emploi Compétence

### 3.1.1 LA REPARTITION DES EFFECTIFS PAR STATUT

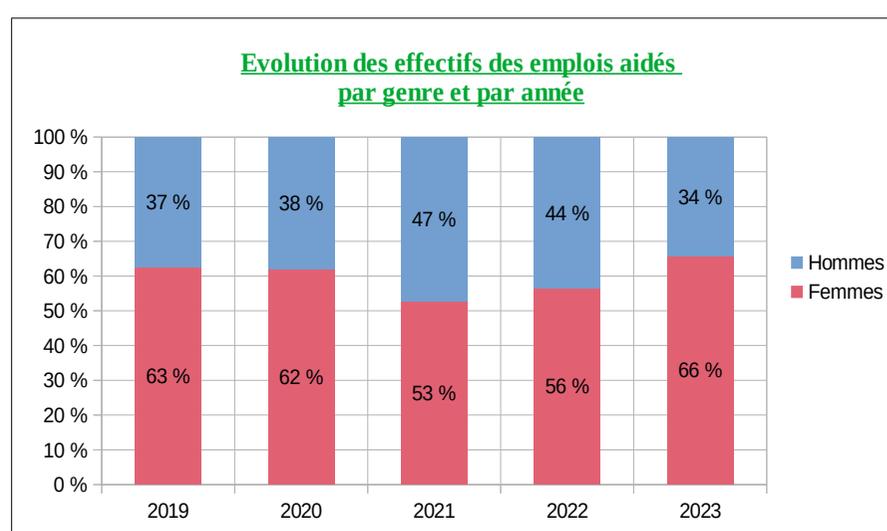
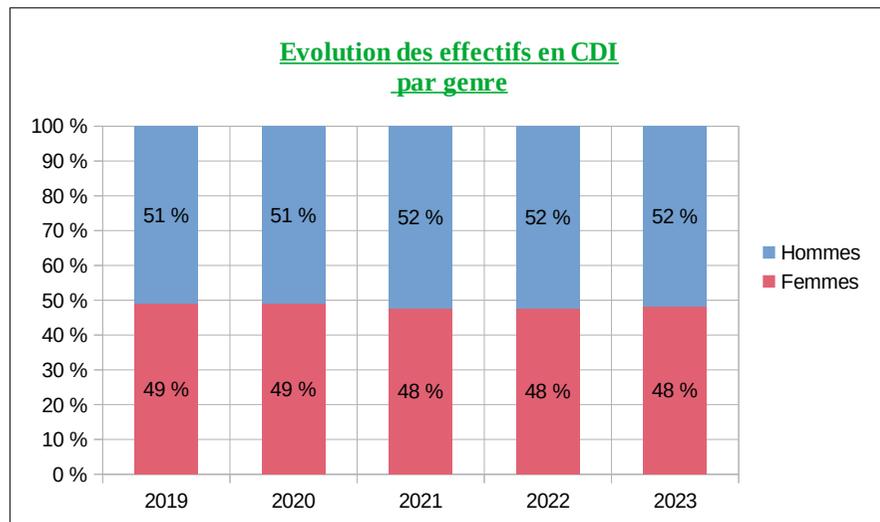
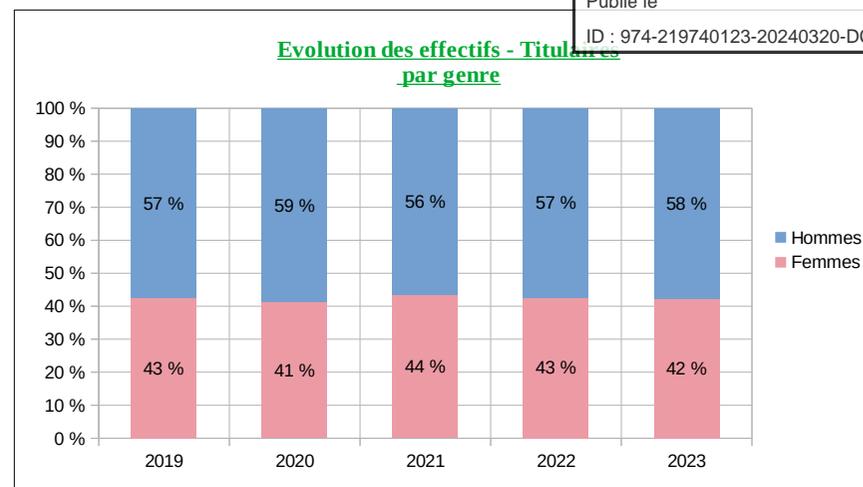
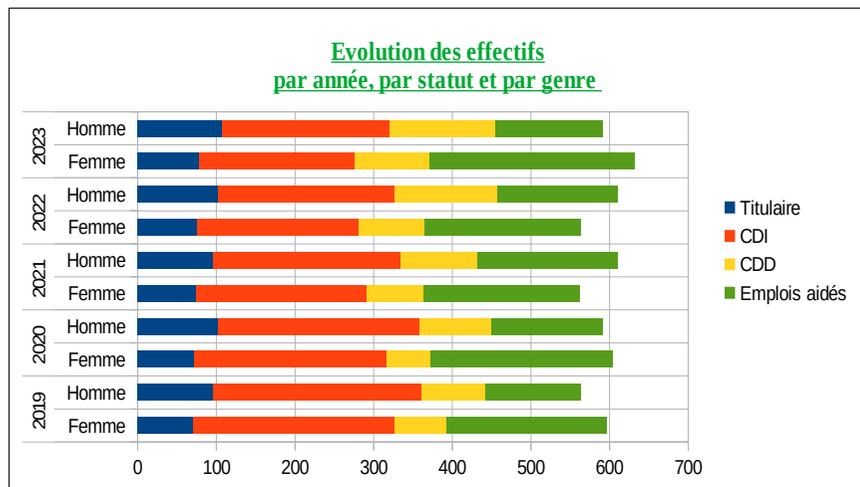
Envoyé en préfecture le 27/03/2024

Reçu en préfecture le 27/03/2024

Publié le



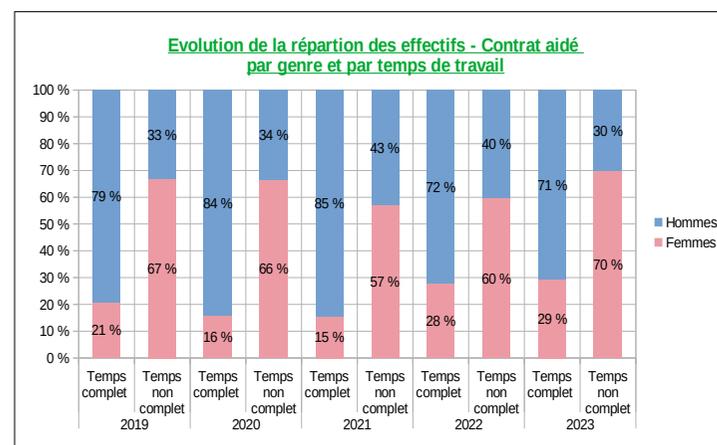
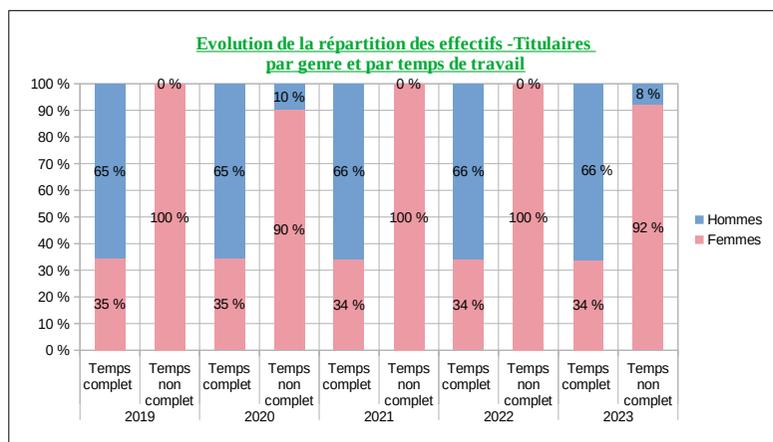
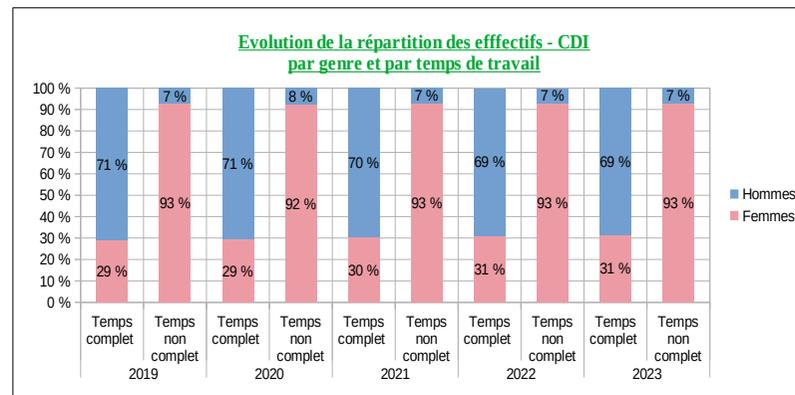
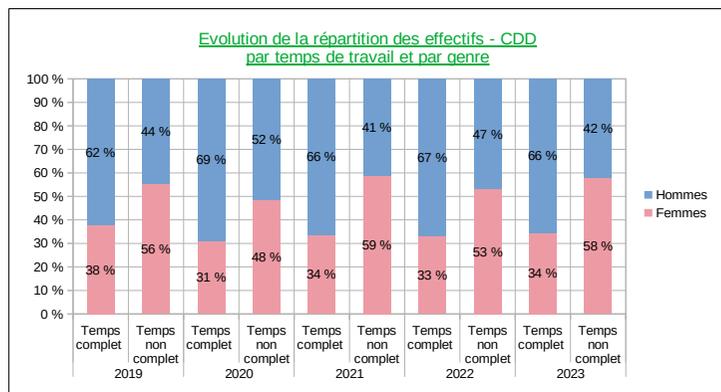
ID : 974-219740123-20240320-DCM\_240320\_002-DE



Il est observé une constante répartition des effectifs entre les femmes et hommes d'année en année pour les statuts : « titulaires et CDI ». En effet, le pourcentage des hommes titulaires et en CDI est supérieur à celui des femmes. En outre, concernant le statut « titulaire », la part des hommes augmente en moyenne de 2 points sur la période. En ce qui concerne le statut « contrat aidé », la majorité de bénéficiaire reste des femmes.

### 3.1.2 LA REPARTITION DES EFFECTIFS PAR TEMPS DE TRAVAIL

	2019				2020				2021				2022				2023			
	Femmes		Hommes		Femmes		Hommes		Femmes		Hommes		Femmes		Hommes		Femmes		Hommes	
	Temps complet	Temps non complet																		
Titulaires	27 %	5 %	23 %	0 %	28 %	5 %	23 %	1 %	26 %	6 %	22 %	0 %	25 %	7 %	23 %	0 %	25 %	6 %	24 %	1 %
CDI	54 %	38 %	60 %	9 %	54 %	35 %	56 %	8 %	52 %	32 %	53 %	5 %	46 %	30 %	49 %	5 %	44 %	25 %	46 %	5 %
CDD	17 %	9 %	12 %	20 %	15 %	7 %	14 %	19 %	19 %	10 %	17 %	14 %	24 %	10 %	23 %	18 %	26 %	10 %	24 %	20 %
Contrats aidés	3 %	49 %	5 %	71 %	3 %	54 %	6 %	72 %	3 %	52 %	8 %	81 %	5 %	53 %	6 %	77 %	6 %	60 %	7 %	73 %



Sur la période, nous constatons que le pourcentage de femmes travaillant à temps complet est moins important. Quelque soit le statut, cette tendance est constante d'année en année. En 2023, 18 % des femmes travaillent à temps complet contre 36% pour les hommes. 34% des femmes travaillent à temps non complet contre 12% pour les hommes.

### 3.1.3 LA REPARTITION DES EFFECTIFS PAR FILIERE

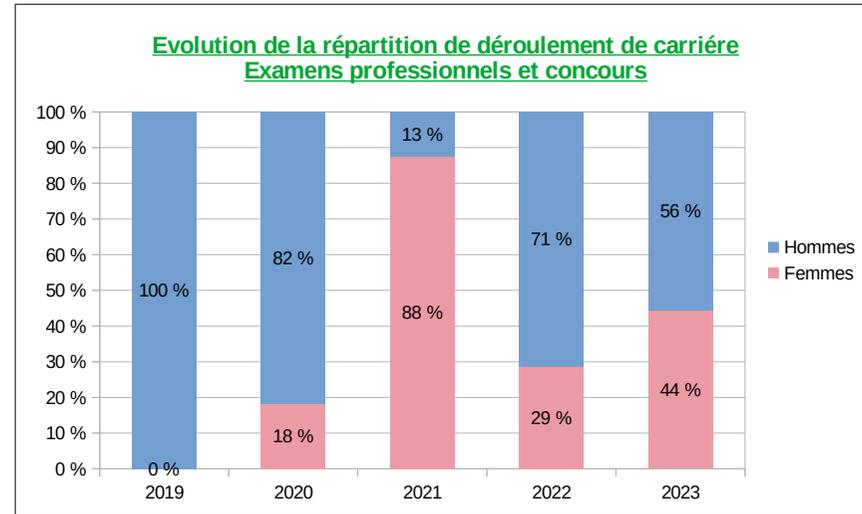
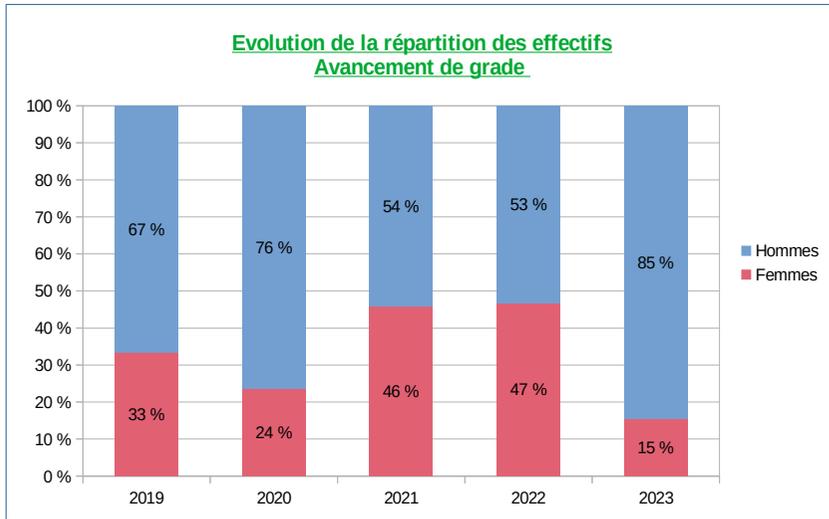
➤ Evolution de la répartition des effectifs par filière et par genre

Filières	2019		2020		2021		2022		2023	
	Femmes	Hommes								
Administrative	43 %	22 %	42 %	25 %	45 %	25 %	48 %	27 %	48 %	28 %
Animation	3 %	4 %	3 %	4 %	3 %	4 %	4 %	4 %	4 %	4 %
Culturelle	4 %	4 %	4 %	2 %	4 %	1 %	3 %	1 %	4 %	2 %
Médico-sociale	40 %	1 %	40 %	1 %	36 %	1 %	35 %	1 %	34 %	1 %
Police municipale	0 %	2 %	0 %	2 %	0 %	2 %	0 %	2 %	0 %	2 %
Sportive	2 %	8 %	2 %	8 %	2 %	9 %	2 %	10 %	2 %	10 %
Technique	9 %	60 %	9 %	59 %	10 %	58 %	8 %	55 %	8 %	54 %

Nous observons que la répartition n'échappe pas aux représentations classiques des métiers, comprenant des effectifs masculins importants dans les filières techniques, sportives et de la sécurité ainsi que des effectifs féminins importants dans les filières médico-sociales et administratives. Cette configuration de la répartition des métiers par genre est la même au niveau national. Nous pouvons souligner que la mixité professionnelle est quasiment atteinte dans la filière culturelle et de l'animation.

### 3.2 L'EVOLUTION DE LA CARRIERE DES TITULAIRE ET DES CDI

Avancements de grade	2019		2020		2021		2022		2023	
	Femmes	Hommes								
Catégorie A	1	0	0	1	2	1	1	1	0	0
Catégorie B	0	0	1	0	8	3	6	4	1	2
Catégorie C	0	2	3	12	1	9	0	3	1	9
	1	2	4	13	11	13	7	8	2	11

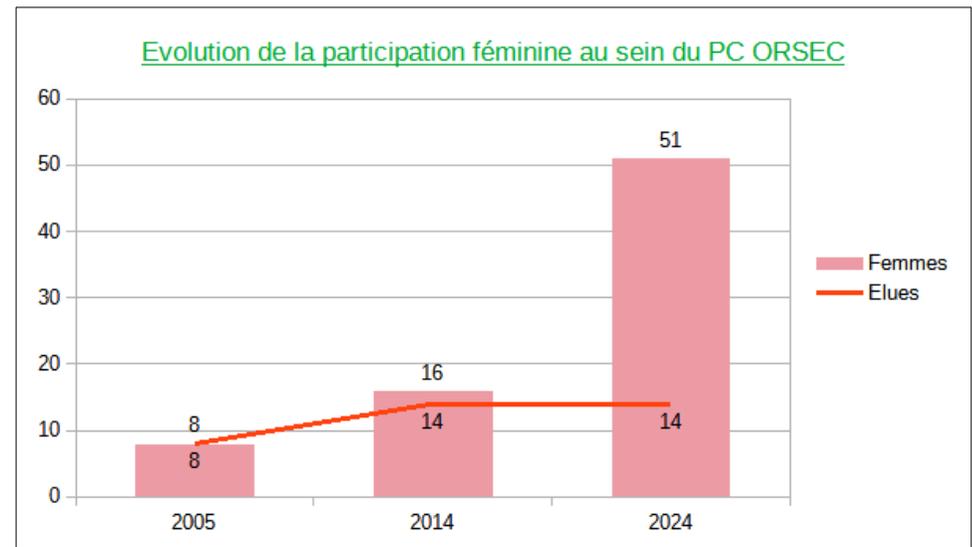
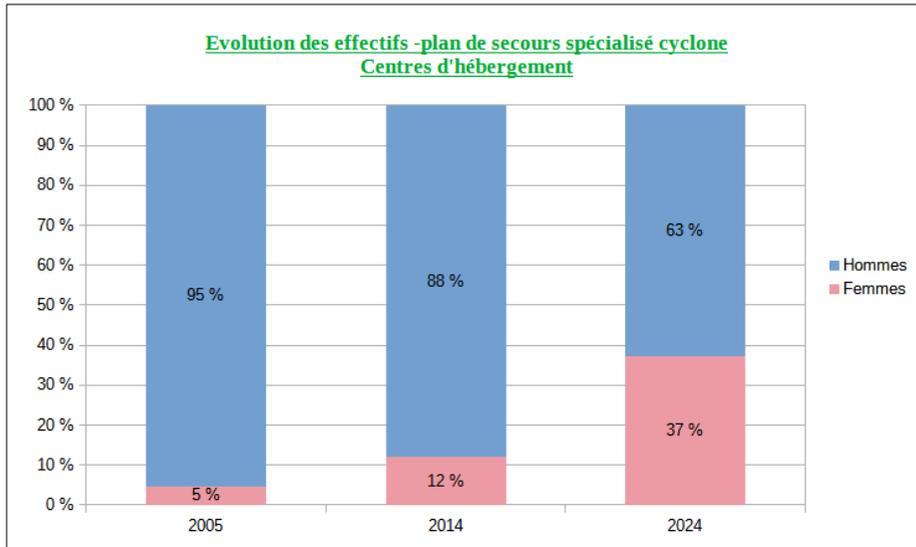


Examens professionnels et concours	2019		2020		2021		2022		2023	
	Femmes	Hommes								
Catégorie A	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0
Catégorie B	0	0	2	1	2	1	2	5	2	3
Catégorie C	0	2	0	8	5	0	0	0	1	2
	0	2	2	9	7	1	2	5	4	5

Le déroulement de carrière correspond aux différentes étapes, régies par le statut de la fonction publique territoriale, que le fonctionnaire franchira au fur et à mesure de son évolution professionnelle. Au regard des situations individuelles, les conditions d'avancement sont réunies ou non et les réussites aux examens et concours sont indépendants du sexe.

### 3.3 LE PLAN ORSEC

Le plan ORSEC est de créer une organisation opérationnelle, permanente et unique de gestion des événements affectant gravement la population. Ainsi, l'acronyme ORSEC signifie **Organisation de la Réponse de Sécurité Civile**. Il organise sous l'autorité du préfet, la mobilisation, la mise en œuvre et la coordination des actions de toute personne publique et privée concourant à la protection générale des populations. Dans ce cadre et dans la mesure de ses moyens, la mairie en collaboration avec ses établissements publics organise la prise en charge des personnes contraintes de quitter leur domicile, celui-ci étant impropre à l'usage d'habitation. Elle assure aux sinistrés l'hébergement et la restauration. Pour assurer cette mission, elle met en place des centres d'hébergement pendant les dangers météorologiques ou naturels.

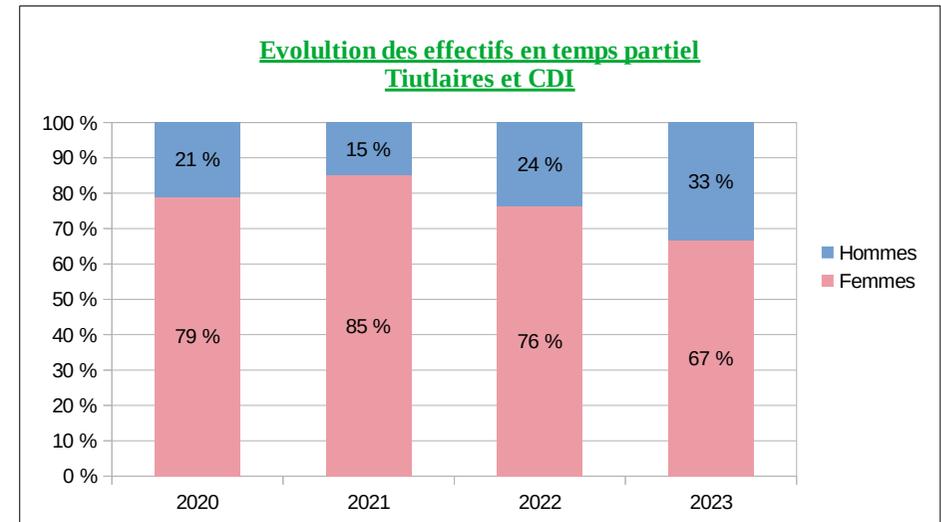
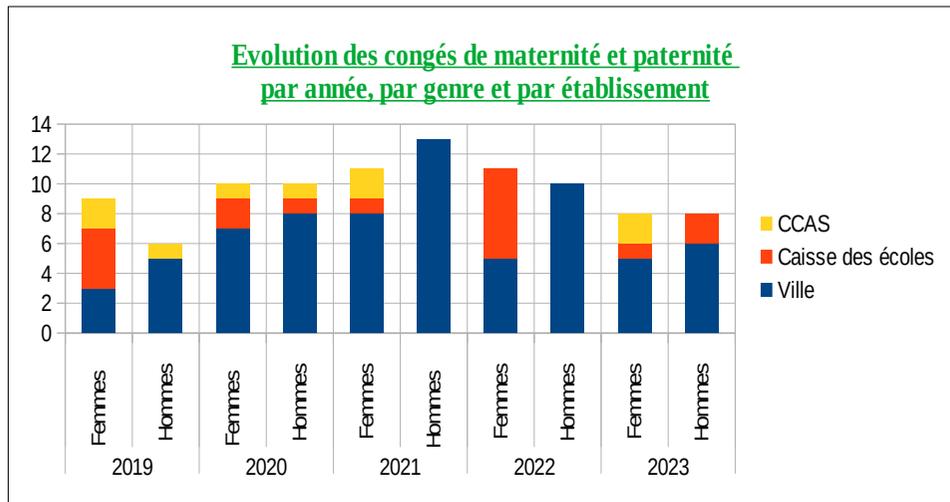


Au sein de l'organisation du plan de secours, nous constatons une augmentation du nombre de femmes au sein des centres d'hébergement pour l'accueil des familles sinistrées.

### 3.4 L'ARTICULATION ENTRE VIE PROFESSIONNELLE ET VIE PERSONNELLE DES AGENTS TITULAIRES ET CDI

	Temps partiel							
	2020		2021		2022		2023	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Catégorie A	0	3	0	3	0	2	0	1
Catégorie B	1	2	1	2	1	0	2	0
Catégorie C	3	10	2	12	4	14	4	11
<b>Total</b>	<b>4</b>	<b>15</b>	<b>3</b>	<b>17</b>	<b>5</b>	<b>16</b>	<b>6</b>	<b>12</b>

L'équilibre des temps de vie et l'organisation du travail passe, notamment, par l'organisation de son temps de travail : temps partiel ; congés maternité et paternité



La répartition des femmes au sein de la collectivité, comme dans la fonction publique, reflète la représentation sociétale de la femme dans le monde du travail. Les agents occupant un emploi à temps partiel sont majoritairement des femmes. Il faut ajouter à ces éléments que les femmes sont concernées par les interruptions de carrières pour obligations familiales.

En juillet 2021, il y a eu l'allongement du congé de paternité. Ces chiffres montrent que les mentalités ont changé, les hommes ne sont plus réfractaires pour bénéficier de leur droit en terme de congé parental. En effet, ils s'investissent de plus dans leur rôle de père en utilisant leur droit pour l'accueil de l'enfant.

### 3.5 AGIR POUR L'EGALITE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES AU SEIN DE LA COLLECTIVITE ET DE SES ETABLISSEMENTS

Au regard du cadre légal et réglementaire, la politique des ressources humaines en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes a été déclinée en 5 axes. Ce plan d'action a été défini pour une durée de 3 ans. Ce plan a obtenu l'avis favorable du comité technique en 2020. Ce plan a pris fin le 31 décembre 2023. En ce sens, un nouveau plan d'action est en cours d'élaboration pour les prochaines années.

Axe 1 : Lancer une démarche de communication importante en interne		Axe 2 : Évaluer, prévenir et traiter les écarts de rémunération	
Information des agents de la volonté politique du maire de déployer un plan d'action pluriannuel pour garantir l'égalité professionnelle réelle femmes-hommes dans les services via différents supports : journal du personnel, intranet, affichage ...	Diffusion de la communication via le journal du personnel et intranet. Le journal du personnel « Pomme Jacot » est édité une fois par trimestre.	Possibilité de non modulation des indemnités par rapport à la quotité de travail dans certains cas particuliers.	Actions non réalisées
Organisation des réunions internes pour expliquer la démarche		Réduction des écarts liés à la quotité de temps de travail dans certaine catégorie de métier en favorisant la mixité des métiers.	
Mise en place des journées thématiques de sensibilisation sur les stéréotypes du genre et moyens de lutter contre les discriminations, en lien avec ce qui peut déjà être déployé.	Actions non réalisées	Actions pour pallier à la perte de rémunération liée à certaines demandes de temps partiel de droit par la mise en place du télétravail quand cela est possible pour l'agent et pour l'employeur.	A la demande de l'agent
Diffusion de la culture de l'égalité femmes-hommes à travers ; * des sensibilisations sur le sujet, * des formations des agents à l'égalité professionnelle.			

<b>Axe 3 : Garantir l'égal accès aux corps, cadres d'emplois, grades et emplois de la fonction publique</b>		<b>Axe 4 : Favoriser l'articulation entre activités professionnelle et vie personnelle et familial</b>	
Indication au féminin et au masculin des titres, grades et fonctions sur les fiches de postes, organigramme, offres d'emploi et documents supports produits par la direction des ressources humaines ...	Cette action se fait à l'initiative de chaque service. La pratique n'est pas commune ni généralisée.	Organisation d'une flexibilité du temps de travail pour faciliter la conciliation entre vie professionnelle et vie personnelle.	En sa réunion du 6 décembre 2021, le conseil municipal a validé l'instauration du télétravail. Le télétravail devient une modalité de travail incontournable, qui est expérimenté de manière contrainte durant cette crise sanitaire. Il permet notamment d'éviter les déplacements de véhicule, soit un gain pour l'environnement, une économie en temps de trajet et en frais de carburant, mais aussi une conciliation entre vie personnelle et vie professionnelle et un agencement des locaux professionnels plus souples. Nous sommes en phase d'expérimentation et d'implantation.
Encouragement des intitulés non genrés dans les courriers et les notes internes		Facilitation du télétravail ou le travail sur site distant	
Réalisation d'une cartographie sexuée de certains métiers, afin d'identifier et de lever les freins à la mixité	Action non réalisée		
Valorisation de portraits d'agents du journal du personnel les agents / agentes exerçant des métiers traditionnellement réservés à l'autre sexe.	Une partie du journal du personnel est dédiée au parcours d'un agent. Elle permet également de présenter les agents nouvellement arrivés		
Garantie de l'égal accès des femmes et des hommes à l'avancement de grade et à la promotion interne en inscrivant ces critères dans les lignes directrices de gestion (LDG).			
<b>Axe 5 : Prévenir et traiter les discriminations, les actes de violence, de harcèlement moral ou sexuel ainsi que les agissements sexistes</b>			
Formation à la prévention des violences sexuelles et sexistes ainsi que des harcèlements moral et sexuel en particulier les publics prioritaires (encadrants, service RH, représentant du personnel, ...).	Action non réalisée		
Mise en place d'une cellule de soutien des victimes par le biais des acteurs de prévention.	En fonction des cas de signalement, une cellule peut être mise en place		

Des actions d'information et prévention des violences faites aux femmes ont été mises en œuvre auprès des agentes et agents de la collectivité par le biais du CLSPD. Ces actions sont présentées ci-après.

# Théâtre forum

Action portée par la mairie de Saint-Joseph via son CLSPD

Lieu de réalisation : La médiathèque du sud sauvage

Accès gratuit

Public visé : les agents de la collectivité

Descriptif de l'action :

Il s'agit

- d'un outil pour sensibiliser au sujet d'actualité et de société.  
Les sujets abordés sont le viol conjugal, les violences conjugales, les violences psychologiques, d'éducation

- d'une animation qui permet, grâce à la participation de chacune et de chacun de parler et d'imaginer collectivement des solutions alternatives.

Cette action est animée par le « Théâtre Ti Bazar ».

Nombre de participants : 19



16



3



Envoyé en préfecture le 27/03/2024

Reçu en préfecture le 27/03/2024

Publié le

ID : 974-219740123-20240320-DCM\_240320\_002-DE

S<sup>2</sup>LO

## TOUS MOBILISES POUR LUTTER CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

Action portée par la ville de Saint-Joseph via la CLSPD

Date de réalisation : 13 décembre 2023

Lieu de réalisation : La salle de convivialité « Gadiamb » au pôle administratif communal

Thème : Information et prévention des violences faites aux femmes

Accès gratuit

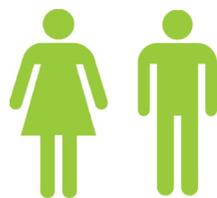
Public visé : Les agents de la collectivité

Descriptif de l'action :

Il s'agit d'informer, sensibiliser les agents à la problématique des violences par le visionnage de vidéo courte (gratuite et accessible à tous).

Un temps d'échanges et de réflexion autour des violences : comment se manifestent les violences ?; Comprendre le mécanisme des violences, Avoir les outils et les ressources nécessaires pour l'aide aux victimes (famille, entourage...)

Nombre de participants : 10



9

1

Envoyé en préfecture le 27/03/2024

Reçu en préfecture le 27/03/2024

Publié le

ID : 974-219740123-20240320-DCM\_240320\_002-DE



## 4 EGALITE ET ACTIONS PUBLIQUES

La collectivité, au sein de son organisation, renforce et adapte ses actions afin de répondre le plus précieusement possible aux enjeux de société, en sensibilisant à tout âge et en permettant de faire évoluer les comportements et les consciences. Les questions liées aux discriminations de genres et aux inégalités, aux luttes contre toutes formes de violences et notamment sexistes et sexuelles sont des problématiques majeures dont elle se préoccupe.

La Ville insuffle une dynamique et crée une synergie entre divers acteurs sur le territoire, des services municipaux aux associations locales afin de réaliser tout un ensemble de projets collectifs ambitieux. Elle se donne comme objectif de réinterroger la capacité d’agir de chacun et faire vivre les valeurs d’égalité et de respect. De ce fait, il est essentiel voire primordial de mettre en place des espaces de débats et d’échanges, de cultiver le dialogue entre professionnels et habitants ainsi que de favoriser la prise d’initiative citoyenne sur ces thématiques.

Rendre effective l’égalité entre les femmes et les hommes dans toutes les sphères de notre quotidien est une priorité pour laquelle la Ville de Saint-Joseph s’engage au quotidien au travers de ses différents services et auprès de ses partenaires.

Ce rapport ne reflète pas l’exhaustivité des actions entreprises par la Ville de Saint-Joseph en faveur de l’égalité entre les hommes et les femmes, mais met l’accent sur les actions majeures.

## 4.1 LE 8 MARS 2023 : Journée internationale des droits de la femme

**8 mars 2023**

**« Journée de lutte pour les droits des femmes »**

Action portée par **la mairie de Saint-Joseph** via sa mission SNU « *Prévention des violences* » avec le soutien du CLSPD

Date de réalisation : **6 et 8 mars 2023**

Lieu de réalisation : **Lycée de Vincenzo**

Thème : **Promotion de l'égalité femmes /hommes**

**Accès gratuit**

Public visé : **les lycéennes et les lycéens.**

**Descriptif de l'action :**

**6 mars: Journée de sensibilisation contre les violences au sein du lycée**

\* Ateliers débats animés par le CLSPD et l'ISG

\* Préventions des violences

\* Témoignage de Madame Dupuy, parcours personnel et professionnel atypique pour sa génération, (afin de mettre en avant que les femmes sont capables d'avoir une carrière professionnelle malgré les injonctions de la société).

\* Escape game « *panique à sexisme city* »

**8 mars 2023 : théâtre forum : sexisme, harcèlement, jalousie**

Partenaires : **Lycée de Vincenzo, Intervenante sociale en gendarmerie, Mme Dupuy, Troupe «Théâtre Ti Bazar »**

**Nombre de participants : 63 ( 1 classe STMG et 1 classe BTS)**



31



32



# Inégalités de genre : théâtre, escape-game et cinéma pour sensibiliser les lycéens

**SAINT-JOSEPH.** La rectrice de l'académie de La Réunion était, hier, au lycée de Vincendo. Elle a pu assister à un spectacle de théâtre destiné à alerter les jeunes quant aux discriminations sexistes. L'homme renifle un bébé imaginaire. "Il a fait caca, Muriel viens voir !" La comédienne qui joue sa femme arrête de passer le balai pour s'occuper du bébé. Puis il lui demande de préparer les affaires de l'enfant, régler les rétroviseurs de sa voiture, faire la cuisine... Les comédiens mettent en scène les inégalités dans le couple. "On recommence et vous dites stop", lance Delixai Perrine, la metteuse en scène, à la classe de spectateurs lycéens. Les acteurs reprennent. Dès que l'homme interpelle sa campagne, plusieurs élèves

crient "Stop". Clémence se lève pour prendre la place de la comédienne pendant le reste de la scène. Elle demande à l'homme de s'occuper lui-même du bébé. "Pourquoi tu es comme ça ? Une mère agressive ?", lui répond le comédien.

## LA CHARGE MENTALE MISE EN SCÈNE

Delixai Perrine livre son analyse de la scène. "C'est l'histoire de la double journée, de la double peine. Travailler et s'occuper des marmailles", explique la metteuse en scène. "Tu lui as dit de s'en occuper mais il ne sait pas faire. Je vois de la colère, de l'exaspération et de la fatigue. C'est la charge mentale." Pour sortir de ce schéma, elle explique qu'il ne "faut pas

simplement de la volonté car c'est tout un système".

Depuis 25 ans, Delixai Perrine utilise le théâtre forum pour sensibiliser les jeunes. "Le but est de faire de la prévention de manière ludique, en les impliquant. Grâce au théâtre, ils font semblant mais parlent quand même de choses réelles. Certains ont de vraies émotions, se mettent à pleurer, ont peur". Cette comédienne a fait de la lutte contre les discriminations sexistes le combat de sa vie. "C'est ma responsabilité en tant que mère de famille. Je veux un autre monde pour mon enfant et je sais que c'est possible".

Cet atelier de théâtre s'inscrit dans un programme élaboré par le lycée de Vincendo pour la journée du 8 mars. À cette occasion, Chantal

Manès-Bonnisseau, la rectrice de l'académie de la Réunion était présente hier. "Je suis venu à Saint-Joseph car les actions organisées sont très intéressantes et innovantes et incluent beaucoup d'élèves et de professeurs. Notre projet académique inclut des conditions de partage et de sécurité pour les élèves quel que soit leur sexe. On sait qu'il y a beaucoup de violences intrafamiliales à la Réunion mais aussi que les garçons réussissent moins à l'école. Ce thème de l'égalité bénéficie donc aux deux." Le programme de cette journée du 8 mars est porté Eulalie Lebreton, présidente du conseil municipal des lycéens et bénévole au CLSPD de la ville. La veille, elle a organisé un escape-game numérique pour ses



La rectrice a pu échanger avec les lycéens.

camarades. Le principe ? "Les droits des femmes avaient été retirés et on devait les retrouver dans le jeu".

La question des inégalités de genre est aussi abordée le reste de l'année dans ce lycée. Christine Caset, professeure documentaliste et référente égalité fille/garçon, organise chaque année "Cin'étoile égalité". Les élèves visionnent des films sur le thème des discriminations et rencontrent un réalisateur ou une réalisatrice. "C'est un excellent support pédago-

gique. Les films sont souvent très forts, parfois ils peuvent heurter leur sensibilité." Cette année les élèves ont été très touchés par "L'événement", le film tiré du livre d'Annie Ernaux, autrice féministe et prix Nobel de littérature. Un visionnage accompagné de discussions. "Les débats sont très ouverts. Il y a parfois des propos vraiment sexistes mais on essaie de déconstruire pour reconstruire", explique la professeure.

PHILIPPINE KAUFFMANN

## Intervention à Pôle Emploi

### Action portée par le pôle emploi

Date de réalisation : 8 mars 2023

Lieu de réalisation : pôle emploi de Saint-Joseph

Accès gratuit

Public visé : les demandeuses et demandeurs d'emploi, les agents de pôle emploi

Descriptif de l'action :

\* Atelier de prévention et de sensibilisation auprès des agents :

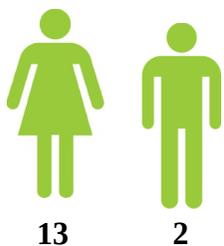
Objectifs :

- Faciliter le repérage,
- Informer les agents à la problématique des violences
- Informer sur les numéros utiles en cas de besoin

\* Mise en œuvre d'une fiche de liaison et d'orientation des victimes de violences afin de faciliter l'accès à la formation et à l'emploi

Partenaires : Mairie de Saint-Joseph via son CLSPD

Nombre de participants : 15



## Le 8 mars 2023 Journée de lutte pour les droits des femmes

Action portée par la ville de Saint-Joseph via son CLSPD

Date de réalisation : 9 mars 2023

Lieu de réalisation : La Médiathèque du sud sauvage

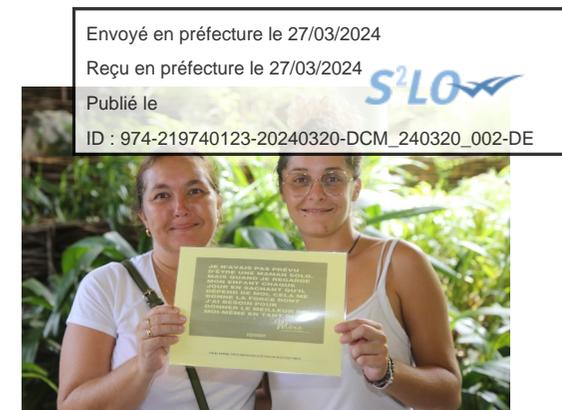
Accès gratuit

Public visé : la population

Descriptif de l'action :

- \* Mobiliser la population autour de la journée du 8 mars, réfléchir autour de la place de la femme dans la société
- \* Randonnée
- \* Témoignage de Mme Dupuy,
- \* « Fon de Ker » : violences conjugales
- \* Paroles de femmes

Partenaires : Associations nouvelle ville, Vie libre, sœur solidaires, CLSPD



## PAROLES DE FEMMES (1/2)

N'oubliez jamais qu'il suffira d'une crise politique, économique ou religieuse pour que les droits des femmes soient remis en question. Ces droits ne sont jamais acquis. Vous devrez rester vigilantes votre vie durant.

Simone de Beauvoir

8 MARS - JOURNÉE INTERNATIONALE DE LUTTE POUR LES DROITS DES FEMMES

" Les femmes n'ont pas tort du tout quand elles refusent les règles de vie qui sont introduites au monde, d'autant que ce sont les hommes qui les ont faites sans elles"

8 MARS - JOURNÉE INTERNATIONALE DE LUTTE POUR LES DROITS DES FEMMES

Simple, forte, aimant l'art et l'idéal,  
La femme de demain ne voudra  
Ni dominer, ni être dominée.

8 MARS - JOURNÉE INTERNATIONALE DE LUTTE POUR LES DROITS DES FEMMES

" Appeler les femmes "le sexe faible est une diffamation: c'est l'injustice de l'homme envers la femme. Si la non violence est la loi de l'humanité l'avenir appartient aux femmes." Qui peut faire appel au cœur des hommes avec plus d'efficacité qu'une femme.

Gandhi

8 MARS - JOURNÉE INTERNATIONALE DE LUTTE POUR LES DROITS DES FEMMES

En cette journée de la femme  
Nous pouvons que vous souhaiter  
Égalité, équité, respect et reconnaissance  
De tout ce que vous apportez à la société

8 MARS - JOURNÉE INTERNATIONALE DE LUTTE POUR LES DROITS DES FEMMES

Quoi qu'elle fasse, la femme doit le faire  
deux fois mieux que l'homme  
pour qu'on en pense autant de bien.  
Heureusement, ce n'est pas difficile.

Charlotte WHITTON

8 MARS - JOURNÉE INTERNATIONALE DE LUTTE POUR LES DROITS DES FEMMES

"Il n'y a aucune limite  
à ce que  
nous pouvons  
Accomplir  
En tant que femmes"

Michelle OBAMA

8 MARS - JOURNÉE INTERNATIONALE DE LUTTE POUR LES DROITS DES FEMMES

L'admission des femmes  
à l'égalité parfaite serait  
la marque la plus sûre de la civilisation,  
et elle doublerait les forces intellectuelles  
du genre humain

Stendhal

8 MARS - JOURNÉE INTERNATIONALE DE LUTTE POUR LES DROITS DES FEMMES

8 mars...  
C'est l'occasion de prendre conscience  
de ce que les femmes accomplissent dans le  
monde,  
des injustices qu'elles peuvent vivre et des  
luttres qu'il reste à accomplir pour qu'elle  
parviennent à l'égalité

8 MARS - JOURNÉE INTERNATIONALE DE LUTTE POUR LES DROITS DES FEMMES

La femme naît libre et demeure égale  
de l'homme en droits

8 MARS - JOURNÉE INTERNATIONALE DE LUTTE POUR LES DROITS DES FEMMES

Ma revendication en tant que femme c'est  
que ma différence soit prise en compte, que  
je ne sois pas contrainte de m'adapter au  
modèle masculin

Simone VEIL

8 MARS - JOURNÉE INTERNATIONALE DE LUTTE POUR LES DROITS DES FEMMES

Nous les femmes, nous sommes la moitié du ciel et même plus  
Nous entendons être la moitié de tout  
pas de moitiés la moitié de tout  
et surtout, surtout  
Être la moitié au moins partout où se prennent les décisions  
Le monde qui vient devra s'habituer s'habituer partout  
A la présence de nos filles

Christine TAUBIRA

8 MARS - JOURNÉE INTERNATIONALE DE LUTTE POUR LES DROITS DES FEMMES

Je suis une femme...  
et toi, c'est quoi ton super pouvoir ?

8 MARS - JOURNÉE INTERNATIONALE DE LUTTE POUR LES DROITS DES FEMMES

**STOP**  
HARCÈLEMENT  
SEXUEL

8 MARS - JOURNÉE INTERNATIONALE DE LUTTE POUR LES DROITS DES FEMMES

8 MARS - JOURNÉE INTERNATIONALE DE LUTTE POUR LES DROITS DES FEMMES

## 4.2 EGALITE ET SANTE

### Prévention de santé sexuelle et affective

Action portée par l'association d'éducation thérapeutique et d'intervention sociale (ASETIS)

Date de réalisation : 19 mai 2023

Lieu de réalisation : Place du marché forain

Accès gratuit

Public visé : Tout public

Descriptif de l'action :

**Le Bus Prévention est spécialement aménagé et équipé afin de faciliter les échanges, la confidentialité (dépistages VIH et Hépatite C) ainsi que des sessions d'informations. L'objectif étant d'aller à la rencontre des personnes vulnérables et isolées .**

**\* La prévention, l'éducation à la vie sexuelle et affective par l'information**

Partenaire: Ville de Saint-Joseph

Nombre de participants : 25



80 %



20 %

Envoyé en préfecture le 27/03/2024

Reçu en préfecture le 27/03/2024

Publié le

ID : 974-219740123-20240320-DCM\_240320\_002-DE

S<sup>2</sup>LO



## Allons Koz santé

Action portée par la Mission locale Sud

Date de réalisation : 30 novembre 2023

Lieu de réalisation : Médiathèque du Sud Sauvage

Thème : Information et prévention des violences faites aux femmes

Accès gratuit

Public visé : Les jeunes de 15 à 25 ans

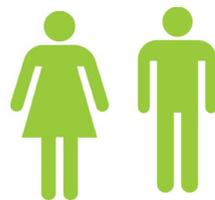
Descriptif de l'action :

\* Atelier, groupe de parole animé par le CLSPD

- Les violences faites aux femmes, Les violences conjugales – les violences sexuelles
- État des lieux chez les jeunes

Partenaires : les associations, La maison départementale, les collèges et les lycées, le CHU, la ville de Saint-Joseph

Nombre de participants : 26



15

11



Envoyé en préfecture le 27/03/2024

Reçu en préfecture le 27/03/2024

Publié le

ID : 974-219740123-20240320-DCM\_240320\_002-DE

S<sup>2</sup>LOW



MISSION SUD  
LOCALE Réunion

# SAFTHON

Action portée par l'association SAFFrance

Date de réalisation: **13 septembre 2023**

Lieu de réalisation : **place de l'église, centre commercial Les terrass**

Thème : **Syndrome alcoolisation fœtale**

Accès **gratuit**

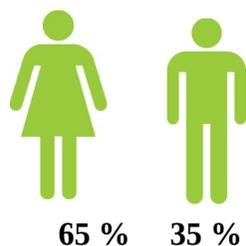
Public visé : **Tout public**

Objectifs de l'action :

- \* **Augmenter la prise de conscience sur les troubles causés par l'alcoolisation fœtale (TCAF)**
- \* **Informé le grand public sur les conséquences liées à la consommation d'alcool durant la grossesse**
- \* **Sensibiliser à travers une rencontre et échange et par le biais d'un village SAFTHON et un micro- trottoir**
- \* **Faire connaître le syndrome d'alcoolisation fœtale et ses conséquences**

Partenaires : **CLSPD, SAFFrance**

Nombre de participants : **32**



Envoyé en préfecture le 27/03/2024

Reçu en préfecture le 27/03/2024

Publié le

ID : 974-219740123-20240320-DCM\_240320\_002-DE



## 4.3 EGALITE ET EDUCATION

### « Permis piétons »

**Action portée par l'association :** La Mairie de Saint-Joseph via le CLSPD

**Date de réalisation :** Toute l'année 2023

**Lieu de réalisation :** Toutes les écoles saint-joséphoises

**Thème :** Sécurité routière

**Accès gratuit**

**Public visé :** Les élèves de CE2

**Descriptif de l'action :**

**Le « permis piétons » pour tous les enfants a pour but d'enseigner aux classes de CE2 au-delà des règles de circulation piétonne, le sens de la responsabilité individuelle, grâce à un ensemble de précautions, de réflexes et d'astuces supplémentaires qui permet aux enfants d'assurer leur propre sécurité.**

**Cette action est menée depuis 2013, elle concerne l'ensemble des écoles du territoire. Elle est reconduite chaque année.**

**Partenaires :** MAIF Prévention, L'éducation nationale, la ville de Saint-joseph via son CLSPD

**Nombre de participants :** 617 élèves



55 %



45 %



## Création de mobilier et objets en bois de palette

Action portée par la classe passerelle de Langevin (Caisse des écoles)

Date de réalisation : **Lundi 27 novembre 2023**

Lieu de réalisation : **La maison des parents de Langevin**

Thème: **Mobilier en bois de palette**

**Accès gratuit**

Public visé : **Les familles de la classe passerelle de Langevin**

Descriptif de l'action : en 6 ateliers

**Le dispositif de la classe passerelle est implanté dans une zone d'éducation prioritaire. Les familles rencontrent des problématiques sociales, familiales et économiques complexes. La possibilité de les sensibiliser aux principes de l'économie circulaire tout en les valorisant par la réalisation de petits mobiliers à partir de palettes nous a amené à mettre en place une action relevant du développement durable.**

**Cela consiste à fabriquer avec des techniques simples, des objets ou du mobilier à partir de palettes récupérées. Cet atelier est adapté à tous, bricoleurs ou non. C'est l'occasion pour eux de découvrir la possibilité de construire de leurs propres mains. Le recyclage est l'action de récupérer des matériaux ou des produits dont on n'a plus l'usage afin de les transformer en matériaux ou produits de qualité ou d'utilité supérieure.**

**Dans le cadre de l'aménagement du jardin de la maison des parents, pour un embellissement et la réalisation d'un espace potager, il est proposé de poursuivre la fabrication de mobilier ou d'objets utiles pour des activités extérieures. Le groupe de parents est accompagné par un prestataire expert dans ce domaine technique et sensible à l'accompagnement d'un public fragile. Comme l'année dernière, il est proposé de fabriquer un objet personnel. Chaque parent va utiliser les différents outils (perceuse, ponceuse, scie sauteuse) et réaliser les différentes phases de fabrication : mesurer, découper, poncer, percer, visser ...**

**Partenaires :** CAF, Éducation Nationale, Régie territoriale Sud

Nombre de participants : 8 per

Envoyé en préfecture le 27/03/2024

Reçu en préfecture le 27/03/2024

Publié le

ID : 974-219740123-20240320-DCM\_240320\_002-DE

S<sup>2</sup>LO



7



1



### Retour d'une participante :

*« Au départ, j'avais du mal à m'investir dans l'activité. Je n'osais pas utiliser les machines à découper et à poncer, car je pensais ne pas avoir assez de force physique pour cela.*

*Enfin, j'ai utilisé la machine afin de poncer le bois, et c'était assez simple. Bien sûr, cela demande un certain équilibre et une certaine force, mais que l'on soit homme ou femme, nous en sommes tous capables.*

*Pour les femmes, c'est tellement ancré en nous, qu'on croit qu'on ne peut pas réaliser certaines activités qui nécessitent de la force physique. »*

## EGALITE ENTRE LES FILLES ET LES GARCONS ALSH – Ecole élémentaire des Jacques

Action portée par le service périscolaire de la Caisse des écoles sur l'ALSH Jacques élémentaires

Date de réalisation : 16 octobre au 27 octobre 2023

Lieu de réalisation : ALSH des Jacques élémentaires

Thème : L'univers et ses planètes

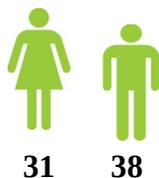
Le montant de la participation famille dépend du quotient familial.

Public visé : les enfants âgés de 6 à 12 ans inscrits via le lien d'inscription sur le site de la ville.

Descriptif de l'action : Pendant la durée du centre de vacances, les enfants ont été sensibilisés aux problématiques de l'égalité entre les filles et les garçons. Un court métrage a été réalisé par les enfants et les animateurs. Le sujet était porté sur l'égalité entre les filles et les garçons au travers d'un imaginaire lié à l'univers et ses planètes. Tout au long du centre, des contenus ludiques ont été apportés via des outils comme des quiz « égalité filles/garçons », ou encore du théâtre d'improvisation sur les émotions. L'implication des enfants dans leurs rôles, leur patience et leur investissement ont été remarquables. Le rendu final a été envoyé aux parents par mail.

Partenaires : CAF de la Réunion, La Ville de Saint-Joseph (les mises à dispositions (transport, locaux, repas, piscine, personnel technique, etc...))

Nombre de participants : 69 enfants (6 à 12 ans)



## STOP AU HARCELEMENT SCOLAIRE

Actions portées par le service périscolaire de la caisse des écoles - École de Lenepveu pendant la pause méridienne et le mercredi périscolaire

Date de réalisation : Août 2022-Juin 2023

Lieu de réalisation : École de Lenepveu

Pour les mercredis périscolaires, le montant de la participation dépend du quotient familial.

Public visé : Les enfants de CM1/CM2 inscrits à l'école de Lenepveu

Descriptif de l'action :

**Banc de l'amitié :** Les enfants de la pause méridienne de Lenepveu veulent lutter contre le harcèlement et ils le font savoir. Développer la solidarité, les connaissances sur les différents types de harcèlement et amener les enfants à être bienveillants et vigilants entre eux : tout un programme. L'idée d'un banc de l'amitié a germé. Le concept du banc de l'amitié vient des États-Unis, une jeune fille harcelée dans l'école a décidé de créer son banc pour accueillir les enfants en difficulté comme elle. L'idée est d'envoyer un message aux autres élèves pour signifier qu'on se sent seul et/ou triste. Depuis, le concept a traversé l'Atlantique et certaines écoles proposent de réaliser un banc de l'amitié dans la cour de récréation. Pour que le concept fonctionne cela demande au préalable faire un travail de sensibilisation avec les enfants et continuer par des piqûres de rappel régulier après mise à disposition du banc.

**Saint-Jollywood :** A travers ce projet, il est question de briser les complexes, de sensibiliser sur le harcèlement, les inégalités territoriales et l'illettrisme. C'est ainsi que les 19 enfants impliqués ont été accompagnés sur l'écriture du scénario. Ils ont également interprété le personnage qui leur a été attribué et ont très vite pu se mettre dans la peau d'un autre enfant le temps des tournages, et de prendre conscience du poids des mots et des actes sur leurs camarades. Ce court-métrage en cours est à la fois un projet responsable, civique et artistique qui vise à éveiller les consciences sur les questions de violence et à participer à l'épanouissement des enfants en les encourageant à aller au bout de leur passion. Il participe concrètement, de manière ludique et innovante, au Projet d'Éducation Populaire et Solidaire (Pep's) ambitieux que porte la Ville.

Partenaires : CAF de la Réunion, La Ville de Saint-Joseph

Nombre de participants - « Banc de l'amitié » chiffres non disponibles

Nombre de participants - « Saint-Jollywood » : 19



13

6

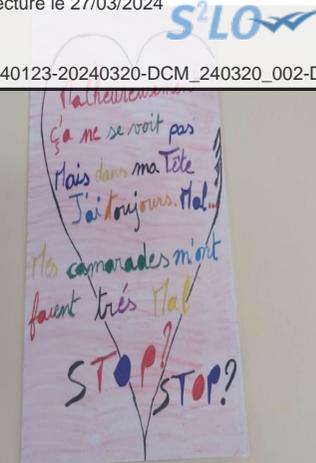


Envoyé en préfecture le 27/03/2024

Reçu en préfecture le 27/03/2024

Publié le

ID : 974-219740123-20240320-DCM\_240320\_002-DE



## Le forum de L'Orientation des Lycéens

### « Forum LOL »

Action portée par la Mairie de Saint-Joseph via le Village Bougé Jeunesse (VBJ)

Dates de réalisation : 7/02/2019 – 11/02/2020 - 14/02/2023

Lieu de réalisation : **Halle de Saint-Joseph**

Thème : **Informations sur les offres post bac (orientation, formation, écoles, aides...)**

#### Accès gratuit

Public visé : **Ouvert uniquement aux lycéennes et lycéennes des classes de première et de terminale des lycées de la ville de Saint-Joseph**

Descriptif de l'action :

**Le Forum LOL est le forum de L'Orientation des Lycéens organisé à l'initiative des jeunes du Conseil Municipal des Lycéens et des Étudiants de la commune de Saint-Joseph. Il a lieu une matinée par an à la halle de Saint-Joseph. Plus de 1000 élèves des classes de première et de terminale des 4 Lycées de la ville viennent s'informer sur leur orientation. Des profs du lycée de Vincendo, du lycée Pierre Poivre, du lycée professionnel Paul Langevin et du lycée agricole accompagnent leurs élèves lors de la matinée et tiennent également un stand pour présenter leurs BTS.**

**Plus d'une cinquantaine de partenaires viennent présenter leurs offres de services (Études, formations, diplômes, aides, préventions, conseils budgets...). Différentes thématiques sont représentées : les métiers de l'uniforme, les filières lettres, les langues, les sciences humaines, l'art, la communication, le sport, la santé, le social, l'enseignement, le droit, la gestion, le commerce, l'hôtellerie-restauration, le transport, la logistique, l'informatique, l'industrie, le BTP, la citoyenneté, la prévention, le logement, la gestion de budget...**

**Partenaires : Armée de l'air, Armée de terre, Armée de la marine, Police nationale, Pompier, RSMAR, Université de La Réunion, Services de la mairie de Saint-Joseph, LADOM, Lycée Pierre Poivre, Lycée De Vincendo, CFAA Saint-Joseph , Lycée Paul Langevin, Lycée Roland Garros, EPLEFPA– Lycée Emilie Boyer De La Giroday, Lycée Ambroise Vollard, Lycée La Salle Saint Charles, Lycée Geofroy, Lycée Bois D'olive, CCIR, CMA, ILOI, ESA, IRTS, SUPINFO, EMAP, IRFP, APPAR, ENSAM, Ecole VATE, Esthetic et company, Yes you can, Campus des médias, ADIE, Couveuse Reusit, BPDJ , PJJ, UFC que choisir, Association Vie Libre , Prévention – Maïf, Association ESF, Mission Locale Sud, CRIJ, CIO, Cité des Métiers, Web Cup, Coordination Service Civique, CROUS, Département, Foyer Jeune Travailleur, Guichet Jeune, continuité territoriale**

Envoyé en préfecture le 27/03/2024

Reçu en préfecture le 27/03/2024

Publié le 05/04/2024

ID : 974-219740123-20240320-DCM\_240320\_002-DE



Nombre de participants : **1070** personnes



**531**



**539**



## Apprenons la ville

Action portée par l'Association Prévention Maif

Date de réalisation : 27 et 28 avril 2023

Lieu de réalisation : Gymnase Henry Ganofsky

Thème : Sécurité routière

Accès gratuit

Public visé : Les élèves de CM2

Descriptif de l'action :

L'opération "Apprenons la Ville" est dédiée à la sécurité routière.

Les objectifs sont de :

- \* Sensibiliser les élèves aux dangers de la route
- \* Concrétiser l'éducation à la sécurité routière par un jeu en ville,
- \* Développer ses capacités d'observation, d'anticipation, de lecture de signaux, d'analyse du danger...

Partenaires : la ville de Saint-Joseph, les écoles de Saint-Joseph

Nombre de participants : 242 élèves ont participé à l'atelier proposé par le CLSPD



51 %



49 %

Envoyé en préfecture le 27/03/2024

Reçu en préfecture le 27/03/2024

Publié le

ID : 974-219740123-20240320-DCM\_240320\_002-DE

S<sup>2</sup>LOW



VILLE DE  
SAINT-JOSEPH



## Prix de la mixité

**Action portée par l'association Chance égal**

Date de réalisation: **Année 2023**

Lieu de réalisation : **La Médiathèque du Sud Sauvage**

Thème : **Égalité garçons / filles**

**Accès gratuit**

**Public visé** : les collégiennes, les collégiens, les lycéennes et les lycéens

Descriptif de l'action :

\* **Témoignages regroupant des femmes et des hommes exerçant des métiers atypiques, tous secteurs confondus (partage leur expérience)**

\* **Remise des prix de la mixité**

**Le Prix de la Mixité, créé par l'association Chancegal, récompense chaque année des élèves, des étudiantes et étudiants ayant choisi de s'orienter vers des filières où ils sont minoritaires.**

**Pour les filles, => s'orienter vers un métier où les filles sont sous-représentées, avoir choisi une formation dont le taux moyen de féminisation est inférieur à 15 %**

**Pour les garçons => s'orienter vers un métier où les garçons sont sous-représentés, avoir choisi une formation dont le taux moyen de masculinisation est inférieur à 15 %.**

Partenaires : **Chanceégal, Région Réunion, établissements scolaires, Mairie de Saint-Joseph**



Envoyé en préfecture le 27/03/2024

Reçu en préfecture le 27/03/2024

Publié le

ID : 974-219740123-20240320-DCM\_240320\_002-DE

S<sup>2</sup>LOW



## Prévention des violences dans les écoles

Action portée par la ville de Saint-Joseph via son CLSPD

Date de réalisation : **Juin 2023**

Lieu de réalisation : **Les écoles saint-joséphoises**

Thème : **les violences intrafamiliales**

Accès **gratuit**

Public visé : **Les élèves du CM2**

Descriptif de l'action :

\* Cette action a pour objectif de mettre en œuvre des séances d'information auprès des élèves de CM2 et prévenir les actes de micro-violences répétées et qui dégradent le climat scolaire. Elle est menée depuis 2015, les écoles volontaires s'inscrivent afin de pouvoir bénéficier de l'intervention de la Maison De Protection des familles (MDPF).

Objectifs :

\* Développer les approches de prévention partenariales au sein des établissements scolaires portant sur les incivilités et les violences à l'école.

\* Reposer de manière adaptée le cadre de la loi et de délimiter les droits, devoirs et obligations de chacun.

Perspective : **Réflexion à mener avec l'IEN pour lui donner un caractère obligatoire afin de sensibiliser sur les violences dès le plus jeune âge.**

Partenaires : **MPDF, IEN, CLSPD**

Nombre de participants : **617**



ACCUEILLIR  
AGIR



## 4.4 EGALITE ET SPORT

### PROMOUVOIR ET DEVELOPPER LES SPORTS

Action portée par l'école municipale des sports et Handball Club de Saint-Joseph (HCSJ)

Date de réalisation : **Janvier à décembre 2023**

Lieu de réalisation : **Terrains scolaires de la ville, stade de foot, terrains synthétiques gymnase Vincenzo, Achille Grondin et Ganofsky**

Objectifs : **Favoriser la pratique sportive pour les jeunes filles, garçons, les adolescents et les adolescentes**

**En comité restreint : gratuit pour le scolaire et payant pour les licenciés**

Public visé : **Filles et garçons de 6 à 16 ans**

Descriptif de l'action :

**Nous proposons des sports dans un cadre ludique aux enfantes et jeunes pour acquérir des habiletés motrices, apprendre le goût de l'effort, le dépassement de soi, l'apprentissage des règles et le respect. Initier dès le plus jeune âge à l'arbitrage et à l'organisation d'une rencontre sportive.**

Partenaires : **Éducation Nationale, la Mairie et le club HBCSJ**

**Féminisation : Label valorisant le club dans ses actions de féminisation de la pratique du handball (pour les joueuses, arbitres, éducatrices et dirigeantes).**

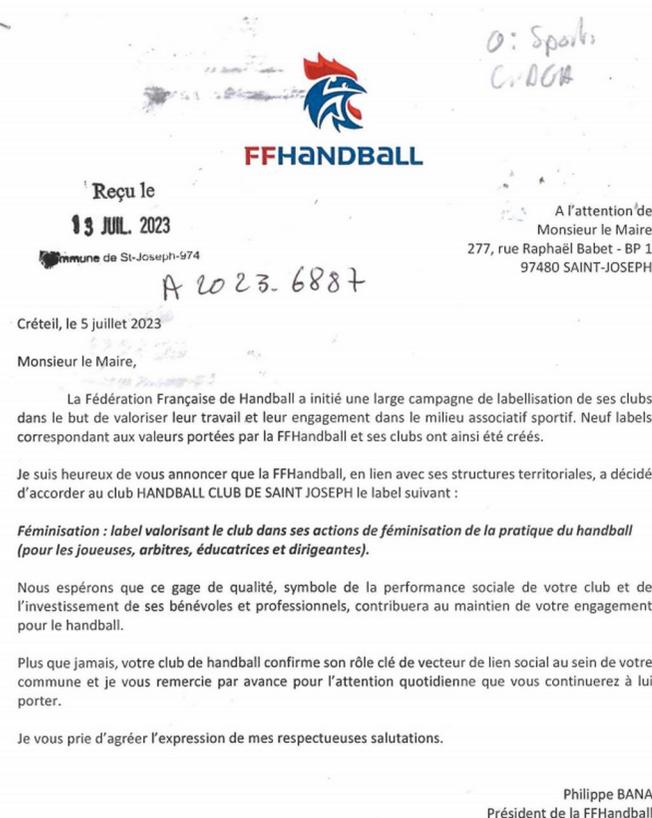
Envoyé en préfecture le 27/03/2024

Reçu en préfecture le 27/03/2024

Publié le

ID : 974-219740123-20240320-DCM\_240320\_002-DE

S<sup>2</sup>LO



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE HANDBALL  
1, rue Daniel-Costantini, CS 90047 | T. +33 (0)1 56 70 72 72 | ffb@ffhandball.net  
94046 CRETEIL Cedex | F. +33 (0)1 56 70 73 00 | www.ffhandball.fr  
Associations 1901 - N° Siret : 796 544 703 0004 / N° APE : 9319 Z

## 4.5 EGALITE ET PREVENTION DES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

### TOUS MOBILISES POUR LUTTER CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES Village de prévention

Action portée par la mairie de Saint-Joseph via son CLSPD

Date de réalisation : 23 et 24 novembre 2023

Lieu de réalisation : Parvis de l'Église/ Marché forain

Thème : **Information et prévention des violences faites aux femmes**

Accès gratuit

Public visé : tout public

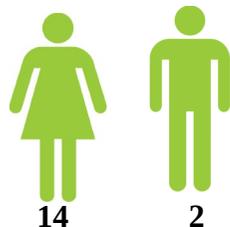
Descriptif de l'action :

**Il s'agit d'informer, de sensibiliser la population afin de lutter contre les violences faites aux femmes, cette journée s'inscrit dans le cadre du 25 novembre : journée mondiale de lutte contre les violences faites aux femmes.**

**La tenue des stands d'information et de sensibilisation s'est faite avec les partenaires institutionnels et associatifs afin de mobiliser la population ; informer sur les numéros utiles et de présenter les dispositifs et structures qui peuvent accompagner les victimes**

**Partenaires : Gendarmerie, Point d'Information et d'écoute Leclerc Terrass, Association sœur solid'air**

Nombre de participants : 16



# Théâtre Forum

Action portée par la mairie de Saint-Joseph via son CLSPD

Date de réalisation : 13 avril 2023

Lieu de réalisation : L'auditorium

Thème : les violences conjugales

Accès gratuit

Public visé : Tout public

Descriptif de l'action :

Il s'agit

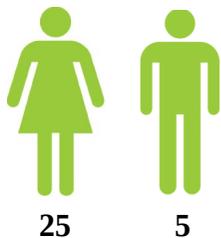
- d'un outil pour sensibiliser au sujet d'actualité et de société.  
Les sujets abordés sont le viol conjugal, les violences conjugales, les violences psychologiques, d'éducation

- d'une animation qui permet, grâce à la participation de chacune et de chacun de parler et d'imaginer collectivement des solutions alternatives.

Cette action est animée par le « Théâtre Ti Bazar ».

Partenaires : Associations (*vie libre, nouvelle ville, sœur solidaire*), CLSPD

Nombre de participants : 30



Envoyé en préfecture le 27/03/2024

Reçu en préfecture le 27/03/2024

Publié le

ID : 974-219740123-20240320-DCM\_240320\_002-DE



## 4.6 EGALITE ET INSERTION

### La matinée de l'insertion HAPPY

Action portée par la ville de Saint-Joseph via son service jeunesse, La Village Bougé Jeunesse

Date de réalisation : 16 mars 2023

Lieu de réalisation : Halle de Saint-Joseph

Thème : Insertion professionnelle

Accès libre et gratuit

Public visé : Tout public en recherche d'insertion

Descriptif de l'action : Le public était accueilli à la Halle de Saint-Joseph le jeudi 16 mars 2023, où de nombreux acteurs de la jeunesse, de l'insertion et de la citoyenneté étaient réunis, puis guidé par des jeunes issus des différentes institutions (VBJ, Mission Locale Sud, jeunes du Conseil Municipal des Lycéens et des Étudiants) vers les stands des différents partenaires.

Ce forum de l'insertion professionnelle des jeunes a mis en rapport la population avec des professionnels des thématiques suivantes: orientation ; formation ; citoyenneté ; mobilité ; emploi ; création d'activité ; concours ; point justice et organismes de prévention. Les stands des professionnels étaient accessibles de 9h00 à 12h30.

Sur chaque stand, les professionnels ont mis le matériel pédagogique dont ils disposaient, à disposition du public (flyers,...).

En plus de ces stands, il y a eu :

- un espace « Job Dating » défini afin de permettre aux demandeurs d'emploi de postuler en situation réelle avec des entreprises qui proposent des offres concrètes,
- une équipe de guidance, composée de jeunes Conseillers Municipaux des Lycéens et des Étudiants ainsi que des engagés en mission de service civique et en Service National Universel.

Partenaires : État, Mission Locale Sud, Pôle-Emploi

Envoyé en préfecture le 27/03/2024  
Reçu en préfecture le 27/03/2024  
Publié le  
ID : 974-219740123-20240320-DCM\_240320\_002-DE

SAINT-JOSEPH pôle jeunesse

MISSION LOCALE SUD  
LE DÉPARTEMENT DE LA GUYANE FRANÇAISE

S<sup>2</sup>LOW

## Le jeudi 16 mars 2023

### Halle de Saint-Joseph

#### le matin dès 8h30

Village de l'insertion professionnelle

HAPPY

- Formation
- Alternance
- Intérim
- Création d'entreprise
- Dispositifs innovants
- Job dating

+ d'infos :  
☎ 0262 71 73 30  
f Saintjo, jeunesse

SCAN ME FOLLOW US ON

Je souhaite trouver un emploi ou une formation.

Ah super ! Tu devrais participer à l'événement HAPPY ! Je vais me renseigner sur la mobilité et la création d'entreprise

J'ai vu qu'il y aura pleins de partenaires !

Oui, des partenaires de toute l'île !  
Il y aura même un job dating !

Trop bien, je serai présent! Je ne veux pas manquer cette opportunité !

Nombre de participants



## 4.7 EGALITE ET POLITIQUE DE LA VILLE

Au travers de sa programmation, le contrat de ville intervient dans les trois quartiers prioritaires de la ville. Les actions qui y sont menées se déclinent sur 3 piliers :

- cohésion sociale
- amélioration du cadre de vie et renouvellement urbain
- développement de l'activité économique et de l'emploi

### 4.7.1 PILIER COHESION SOCIALE

	PORTEURS	NOM DE L'ACTION	DESCRIPTION
1	Les Amis de Cayenne	Alon boug pou not quartier	Ateliers de musique et de danse, notamment le maloya ; Apprentissage et pratique du volley loisir ; Journée d'animation et portes ouvertes dans le local de l'association ; Participation aux manifestations de la ville
2	Art sud	Centre des arts du feu : de la production à la transmission	Actions pédagogiques en lien avec le système scolaire (CLEA), extra scolaire (centres aérés) ; Partenariat avec d'autres associations du territoire par la pratique des activités autour du modelage, de la céramique et du basalte
3	AJMD	Informatique pour tous	Ateliers pédagogiques et ludiques autour des technologies de l'information et de la communication (TIC) dans les lieux de proximité et les associations ; Accompagnement des publics notamment fragilisés à l'accès aux outils numériques, aux droits et à la dématérialisation.
4	Nouvelle ville	Café citoyen	Ateliers d'échanges de paroles et d'idées sur un thème donné ; ateliers de couture , de danse, de théâtre, et d'informatique (en lien avec l'AJMD) ; des actions d'embellissement au bas d'immeuble
5	JADSR	Jadsr avec Zot	Ateliers de pratique et d'initiation au sport, de danse indienne et maloya ; Journées d'animation et de partage.
6	Piton des Zarts	Ateliers artistiques pour tous	Ateliers d'arts plastiques et des arts du cirque.
7	École de musique et de danse de Saint-Joseph	Accès à l'offre culturelle	Ensemble de disciplines artistiques proposées par l'EMD afin de favoriser l'accès à la culture pour tous et de contribuer à son développement sur le territoire ( <i>chant, danse, majorettes, théâtre, musiques traditionnelles, comédie musicale</i> )
8	Tennis Club Municipal	Fête le mur à Saint-Joseph	Découverte du tennis aux enfants; démocratisation de la pratique ; perfectionnement et conseil par des entraîneurs diplômés
9	Basket Club de Saint-Joseph	Soutien au sport féminin	Sensibilisation à la pratique d'une activité physique au féminin, en groupe avec la présence d'un coach.
10	Lutte Club	Lutte pour tous	Initiation à la lutte pour les jeunes ; Sensibilisation à la nutrition ; Fort engouement et demande d'interventions dans les écoles cette année
11	Karanbolaz	Akout in vwa	Ateliers artistiques autour de la création de séquences sonores et de compositions musicales à partir du travail réalisé sur les enregistrements vocaux ( <i>distorsion du son, manipulation des enregistrements en modifiant la vitesse, le volume, la fréquence et l'ordre des mots...</i> )

12	CNSJ	Activités artistiques pour tous	Intégration d'un groupe de personnes socialement défavorisées aux activités annexes proposées telles que la gym d'entretien, la marche
13	OMS	Sport santé au féminin	Réalisation d'ateliers de sport santé avec un groupe de 10 à 15 femmes à raison d'une heure par semaine sur différents lieux de la commune. Sur une durée de 6 mois et encadré par un professionnel, divers activités physique sont proposées afin de Développer un programme de prévention par le sport-santé auprès des femmes des quartiers prioritaires et de rompre l'isolement social.

#### 4.7.2 PILIER AMELIORATION DU CADRE DE ET RENOUVELLEMENT URBAIN

	PORTEURS	Nom de l'action	DESCRIPTION
14	Fédération de pêche	Éducation et sensibilisation à la préservation du patrimoine aquatique	Sensibilisation des jeunes et du public à la préservation de l'environnement par la présentation des différentes espèces de poissons et crustacés qui peuplent les cours d'eau de la Réunion, notamment celles de la rivière Langevin et de la rivière des Remparts.

#### 4.7.3 PILIER DÉVELOPPEMENT DE L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE ET DE L'EMPLOI

	PORTEURS	Nom de l'action	DESCRIPTION
15	Village Bougé Jeunesse	Les forums de l'insertion	Organisation d'un village de l'insertion professionnelle des jeunes sur des domaines pré-identifiés (emploi, insertion, formation, mobilité, citoyenneté, création d'activités, concours...) ; des rencontres entre les professionnels et les jeunes ; des espaces conférences-débats

Les associations qui développent ces actions ont comme objectifs de toucher le plus large public possible et de fédérer les habitants sur les projets concernant leur quartier. Les thèmes du sport, de la culture, de l'insertion, de la protection de l'environnement sont des éléments qui réunissent les populations dans leur diversité de genre et de nombre. Ainsi la participation des hommes et des femmes est de fait un élément qui agit en transversalité sur toutes les actions des QPV.



Affiche stage de cirque – Association Piton des Zarts



Activités sportives et de cohésion – Amis de Cayenne



Tournoi de lutte des CM2 des écoles de la ville de Saint-Joseph



Exercice de natation - CNSJ

Envoyé en préfecture le 27/03/2024  
 Reçu en préfecture le 27/03/2024  
 Publié le  
 ID : 974-219740123-20240320-DCM\_240320\_002-DE

## Les actions de la politique de la ville en image

MA COMMUNE **SAINT-JOSEPH**

**ÉVÈNEMENT**

# LE FORUM INVERSÉ

## GAGNER EN CONFIANCE POUR TROUVER UN EMPLOI

Ce mercredi 22 novembre, Saint-Joseph accueillera la seconde édition du « Forum Inversé ». Imaginé et conçu par le Village Bougé Jeunesse, cet événement permet une rencontre totalement originale entre demandeurs d'emploi et recruteurs.

L'équipe du service Village Bougé Jeunesse (VBJ) organise régulièrement des manifestations classiques comme le « Forum Happy » qui existe depuis une dizaine d'années. Toutefois, le VBJ a une spécificité : sa capacité à innover.

Le « Forum Inversé » en constitue une des expressions les plus parlantes. L'idée consiste en effet à intervertir les rôles. Ici, ce sont bien les jeunes demandeurs d'emploi, devenus exposants, qui vont recevoir les entreprises et les partenaires.

Une situation inédite à laquelle ces jeunes se préparent depuis 3 mois grâce à l'accompagnement prodigué par l'équipe du VBJ. En l'occurrence, il s'agit de travailler la confiance en soi grâce à des ateliers innovants qui permettront d'élaborer un CV d'un genre nouveau. Pour mettre en avant leurs compétences, certains utiliseront la vidéo ou produiront un objet, une œuvre artistique quand d'autres choisiront de se présenter en chantant. Le but étant de susciter l'intérêt du visiteur/recruteur. La discussion entre l'employeur et le jeune prend ainsi un tout autre sens. C'est un moyen de ne plus subir un entretien d'embauche mais bien d'apprendre à le conduire.

Pour les aider à atteindre cet objectif, les animateurs auront recours à la sophrologie, l'art thérapie, au théâtre et même, depuis cette année, à la zoothérapie. La médiation par l'animal va faciliter la prise de parole en public. Les participants se livrent à des jeux et des exercices réalisés avec des chiens. Ils se rendent ensuite en ville avec l'animal, à la rencontre des gens, pour présenter le « Forum Inversé » et amener la prise de parole en douceur.

Enfin, par souci de cohérence et pour aller au bout de la démarche, il sera demandé aux entrepreneurs et aux partenaires de jouer le rôle des demandeurs d'emploi en galère, sur la scène du forum.

Pour cette seconde édition, le VBJ, en partenariat avec le Pôle Emploi et la Mission Locale, a repéré 70 candidats, âgés de 17 à plus de 50 ans.

Il faut signaler que, l'année passée, la totalité des participants ont pu nouer des contacts, que cela soit en matière de formation ou d'emploi.

**Vous êtes une entreprise ou un organisme de formation : vous êtes les bienvenus au forum inversé pour échanger avec les participants et recruter autrement ! De 9 h 11 h 30 à la halle de Saint-Joseph.**

Article du journal Le Quotidien du 20/11/23

## 5 CONCLUSION

L'égalité entre les femmes et les hommes n'est pas une guerre où il s'agit d'amoindrir un des deux sexes, mais bien un chemin fait d'étapes et de conquêtes humanistes.

Ville la plus australe d'Europe, Saint-Joseph inscrit pleinement ses actions dans la stratégie européenne. En effet, la stratégie de l'UE pour l'égalité entre les hommes et les femmes répond à l'engagement pris par la Commission von der Leyen de parvenir à une Union de l'égalité. *« Elle présente des objectifs et des actions visant à accomplir, d'ici à 2025, des progrès significatifs vers une Europe respectueuse de l'égalité entre les hommes et les femmes. Le but est de parvenir à une Union où les femmes et les hommes, les filles et les garçons, dans toute leur diversité, sont libres de suivre la voie qu'ils ont choisie dans la vie et ont les mêmes chances de mener une vie prospère, et où ils peuvent participer à notre société européenne et la diriger en toute égalité. Les principaux objectifs sont de mettre fin aux violences à caractère sexiste, de bousculer les stéréotypes sexistes, de combler les écarts hommes-femmes sur le marché du travail, de parvenir à une participation égale dans les différents secteurs de l'économie, de remédier à l'écart de rémunération et de retraite entre les femmes et les hommes, de combler l'écart hommes-femmes en matière de prise en charge des responsabilités familiales et de parvenir à un équilibre hommes-femmes dans la prise de décision et en politique ».*

L'égalité entre les femmes et les hommes passe notamment par la discussion, le débat, l'échange. Ainsi, elle peut être généralisée et normalisée. En effet, elle peut créer des liens positifs en étant à l'écoute, en avançant ensemble et en étant dans l'action auprès de la population. En matière d'égalité entre les femmes et les hommes, la ville de Saint-Joseph met en œuvre des projets concrets, inclusifs et ludiques, s'inscrivant dans une démarche partenariale. Afin de renforcer ces actions sur le terrain et au regard de la circulaire du 30 novembre 2019, la ville de Saint-Joseph nommera une ou un référent.e « égalité entre les femmes et les hommes ».